



## AVIS AUX MEMBRES

N° 2013 – 115

Le 23 avril 2013

### RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL Brookfield Asset Management Inc. (BAM.A) Scission d'actions (Suivi) - ERRATUM

**L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.**

La Bourse et CDCC désirent apporter une correction à la circulaire no 078-13 en date du 22 avril 2013 et l'avis aux membres no 113-13 en date du 22 avril 2013, relativement à la portion en espèces qui est incluse dans le nouveau livrable par contrat BAM1. La portion en espèces a été ajustée à 16.56\$CA ce qui représente 0.74 unité du prix moyen pondéré par le volume des 5 jours qui suivent immédiatement la date de la distribution. Par conséquent, le nouveau livrable par contrat BAM1 est le suivant :

- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT :** 100 actions ordinaires de Brookfield (BAM.A), 5 unités de Brookfield Property Partners L.P. (BPY.UN) et une portion en espèces équivalentes à 16.56 \$CA.

La portion en espèces du livrable demeurera fixe de façon permanente en tant que livrable de l'option et ne variera pas.

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher  
Président et chef de la compensation